

Un programme pour l'émancipation : les mesures de l'APRÈS

Dans un **contexte** international et national marqué par la montée de **l'extrême droite**, l'APRÈS défend une radicalité concrète et un projet politique qui permette de recréer l'espoir de tous ceux et celles qui refusent de constater impuissant·es le triomphe des idées les plus réactionnaires.

A l'APRÈS nous ne partons pas de rien. Nous héritons d'une longue histoire du mouvement ouvrier et des partis de gauche. Notre stratégie politique et nos propositions programmatiques reprennent et actualisent les orientations des syndicats, du mouvement autogestionnaire et anarchiste, des partis socialistes et communistes et de l'écologie politique.

L'APRÈS est une organisation creuset qui rassemble des militant·es issus de LFI, d'Ensemble, de la gauche démocratique et sociale (GDS) et de la gauche écosocialiste, ainsi que des nouveaux militants venus d'horizons divers qui adhèrent à notre projet. Nous héritons donc des programmes de ces organisations. L'APRÈS est impliquée dans le travail parlementaire et ses élu·es locaux et locales œuvrent pour changer concrètement la vie des gens. Notre programme est aussi le fruit de ces activités au sein des institutions.

Ce texte est un **plan d'urgence**. Vous y trouverez une série de propositions que nous souhaitons mettre en œuvre dans l'hypothèse d'une victoire électorale de la gauche. Notre projet alimentera donc nos discussions avec nos partenaires. Leur mise en œuvre ne sera possible que si elles sont capables de susciter une mobilisation populaire face aux blocages qui ne manqueront pas de s'y opposer.

Ces mesures d'urgence s'inscrivent dans un **projet politique plus global**, celui d'une rupture avec le modèle d'exploitation des êtres humains et de la planète qui nous a conduits dans l'impasse actuelle. Supprimer l'exploitation, résorber les inégalités, mettre fin à la concentration des pouvoirs, en finir avec le racisme, l'antisémitisme, les guerres et les discriminations, assurer l'avenir de l'humanité et de notre environnement naturel, tout cela suppose la mise en œuvre d'une rupture avec le néolibéralisme, avec le productivisme, une rupture donc avec les logiques de l'économie capitaliste et donc du règne de la loi de l'offre et de demande.

Notre objectif est donc de développer des politiques qui **construiront le rapport de force** pour réaliser ces ruptures indispensables, pour résister à la poussée de l'arc réactionnaire, ce qui suppose le développement d'un nouveau **projet européen et de nouvelles solidarités internationales**.

1. Répondre à l'urgence sociale : travailler, se soigner, se loger et se nourrir.

La montée des inégalités est la conséquence de l'offensive capitaliste contre le monde du travail et des décisions prises par les différents gouvernements de droite ou de la gauche libérale. Le rapport capital-travail est une construction historique produisant de l'inégalité structurelle, le développement de la finance prédatrice et la destruction industrielle. Le

travail est devenu « insensé », de moins en moins protégé des accidents mortels et des maladies professionnelles. Mais c'est aussi le cas avec la gestion en mode « new public management » dans les services publics affaiblis, dans l'école devenue un véritable lieu de tri social, dans l'accès à un logement de plus en plus cher, devenu un placement financier sur l'étal du banquier, dans l'alimentation industrialisée au mépris de la nature et des agriculteurs-trices. Reconstruire un rapport de force face à la droite et à l'extrême droite suppose de mettre en œuvre des politiques qui rompent avec le fatalisme, s'attaque au capital. Pour cela, la gauche doit répondre aux besoins fondamentaux de nos concitoyens : vivre dignement de son travail, se loger, se nourrir ou se soigner.

a. Travailler mieux, travailler moins.

Les richesses économiques de la société proviennent du travail et du salariat, non du capital ou de la finance. Transformer le travail, accroître les salaires et développer le champ d'action de la Sécurité sociale, c'est prendre un pouvoir collectif dans la société pour une vie meilleure. Droit au travail pour toutes et tous, Code du travail renforcé pour les droits, sont indissociables

1. **Augmenter tous les salaires** et tous les revenus, les indexer sur les prix, c'est établir une justice sociale en prenant directement sur les richesses. L'égalité femmes/hommes est une lutte fondamentale : à travail de valeur égale, même salaire, mêmes droits.
2. **Le SMIC sera porté à 2200 € bruts soit environ 1720 € net.** Les conventions collectives seront mises à jour en fonction de la hausse du SMIC. Aucun salaire ne pourra être en dessous du niveau du SMIC. Les minimums d'indices de la fonction publique, les minimas sociaux, les allocations chômage et les pensions de retraite doivent être augmentés autant que le SMIC. Des discussions seront organisées avec le mouvement syndical pour les modalités précises.
3. Nous débattons avec les syndicats, les salarié-es, les économistes des écarts maximums de salaire justifiés.
4. Les travailleur·euses des plateformes, dont ils/elles sont subordonné·es, doivent obtenir la présomption de salariat et donc les mêmes droits que le salariat.
5. Abroger les ordonnances Macron de 2017, reconstruire le **Code du travail** en rétablissant que la loi s'impose dans les branches et les entreprises, rétablir le principe de hiérarchie des normes en droit du travail
6. Le recours aux contrats précaires, notamment aux CDD, ne doit pas dépasser 5% des effectifs. Nous devons interdire les accords de travail de 17h fréquents dans la restauration.
7. La **réduction du temps de travail** doit être immédiatement effective à 35h. L'objectif doit être de poursuivre la réduction historique du temps de travail et aller vers les 32h ou les 28h en ouvrant un grand débat avec les syndicats et les salariés-es concernant les modalités (réduction quotidienne ou semaine de 4 jours). Interdire les contrats à temps partiel très souvent imposé aux femmes.
8. Pour un droit de veto des CSE (Conseils sociaux et économiques) sur les licenciements et restructurations d'entreprises.
9. **La retraite à 60 ans** doit être rétablie pour une retraite pleine après 40 années de cotisations. Le droit à la retraite doit assurer pour tous les régimes une pension de 75% du salaire brut des meilleures années. . En conséquence, la loi Borne de 2023 doit être abrogée.
10. Nous nous opposons au financement de la Sécurité sociale par une « TVA sociale ». Nous réduirons les exonérations de cotisations sociales avec un gel progressif.

11. Un droit à la délibération collective sur les conditions de travail doit être instauré. Une vraie démocratie au travail réduira la subordination, vers l'auto-émancipation. Nous rétablirons les élections pour la gestion de la Sécurité sociale, avec une règle de majorité pour les salarié-es. Une 5^{ème} branche de la Sécurité sociale sera ouverte aux droits des chômeurs-euses.
12. Le donneur d'ordre d'un sous-traitant doit être pleinement et juridiquement responsable des droits de tous les salarié-es.
13. Les contractuel-les de la FP occupant une fonction régulière doivent être réintégré-es au statut général.
14. Rétablissement des CHS-CT avec droit de veto sur toute mesure ayant des effets sur la santé et la sécurité au travail.
15. Pour un contrôle et une expertise des travailleur-euses sur l'Intelligence artificielle (IA).

b. Le 100% santé

La santé est ce qu'il y a de plus précieux. En 2000, l'Organisation mondiale de la santé affirmait, en 2000, que la France avait le meilleur système de santé au monde. Aujourd'hui, notre système est à bout de souffle. Que s'est-il passé ? La réponse est simple : notre système de santé a été victime de 25 ans de casse méthodique du service public au profit du secteur privé. 100 000 lits d'hôpitaux ont été fermés avec un système à flux tendu et une offre de soin incapable de répondre aux crises sanitaires et aux pics d'activité. C'est un management obsédé par la productivité et les indicateurs plutôt que par la qualité des soins. Ce sont des soignants épuisés, souvent en burn-out. Enfin, c'est plus de restes à charge et le renoncement aux soins pour les plus précaires. Au final, 1/3 de nos concitoyen·nes vivent dans des déserts médicaux et 1/3 des établissements de santé déclarent des incidents graves liés à la surcharge de travail : les patient-es meurent aux urgences avant même d'avoir pu être examiné-es par un·e soignant·e. Nous défendons une politique de prévention dans la santé tout autant que de réparation par les soins.

La Sécurité sociale a été très affaiblie par plus de 80 Md€ d'exonérations annuelles de cotisations sociales. On est passé d'une politique de réponse aux besoins sociaux à une politique de l'offre de soins et de services, régie par l'austérité, mais aussi par l'ouverture à la concurrence et à la privatisation. Il est nécessaire de revenir à la modulation du taux de cotisation en fonction des besoins et des politiques RSE des entreprises. Avec les taux de cotisation actuels, 1% d'augmentation des salaires représente autour de 4,9 milliards d'euros de cotisations en plus. 100 000 chômeurs en moins, c'est près de 2,4 milliards d'euros de recettes en plus.

16. Construire **une sécu à 100%** en rassemblant les branches en **une seule sécurité sociale**, sous **contrôle des salarié-es et y intégrer les complémentaires, les mutuelles, l'assurance-chômage, l'allocation d'autonomie des personnes âgées (et les EPHAD) et les dépenses liées aux décès.**
17. Mailler tout le territoire de **centres de santé publics ou associatifs et non lucratifs**, « adossés » ou « rattachés » aux hôpitaux publics.
18. Lancer un grand **plan pour l'hôpital public** et sortir de la tarification à l'acte
19. Augmenter **le nombre d'enseignants chercheurs** en faculté de médecine et lancer un plan d'urgence pour former des médecins avec un pré-recrutement au lycée et une réduction provisoire de la durée de formation des généralistes, afin de limiter la période de pénurie de

soins. Pour une rémunération digne des études, une formation professionnelle rémunérée en tant qu'agent de la fonction publique avec affectation en fin de formation en fonction des besoins du territoire.

20. Bâtir un vrai **service public du médicament** à partir des pharmacies hospitalières et réfléchir aux moyens pour tendre vers un grand pôle public du médicament intégrant la nationalisation de multinationale comme SANOFI.

21. Sauver **Santé publique France**, mieux intégrer les enjeux de la santé alimentaire et santé environnementale au sein de la Sécurité sociale et mettre en place un plan contre **les addictions** : tabac, alcool, sucres, drogues.

22. Un plan pour lutter contre les maladies liées à l'alimentation industrielle (obésité, diabète, maladies cardiovasculaires) avec une politique publique de prévention renforcée contre les addictions alimentaires (sucres, produits ultra-transformés) et un encadrement renforcé de la composition des produits alimentaires industriels.

23. **Ajuster les cotisations sociales** aux besoins de santé et en finir avec l'ONDAM qui organise l'austérité avec la Proposition de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), mise en place en 1996.

24. Geler les seuils **d'exonération de cotisation sociale**.

25. Rassembler les branches en **une seule sécurité sociale**, sous **contrôle des salarié-es et y intégrer les mutuelles**.

26. Contre la remise en cause de l'**Aide Médicale d'État**

27. Rapprocher la Caisse des Français de l'étranger (CFE) de la Sécurité sociale avec un financement mixte privé/étatique (public) accru pour sécuriser l'avenir de la CFE

28. Élargir l'accès à la protection universelle maladie (PUMA, ex-CMU) aux Français-es de l'étranger

29. Supprimer le délai de carence des soins de santé lors du retour/séjour en France.

c. Un logement pour toutes et tous

Le diagnostic dressé par la Fondation pour le logement des défavorisés en 2025 montre l'ampleur du drame : 350 000 personnes sont sans domicile, un nombre qui a plus que doublé depuis 2012. Tous les indicateurs du mal-logement virent au rouge : 912 personnes sont mortes dans la rue en 2024, dont 38 enfants, un chiffre qui, lui aussi, a plus que doublé depuis 2012. Le nombre d'expulsions explose : + 30 % en un an, et un nombre d'expulsions qui a été multiplié par 4 depuis 2001. Un nombre record de 2,7 millions de demandeurs sont actuellement en attente d'un logement social. À peine 85 500 logements sociaux neufs ont vu le jour en 2024 alors que plus de 250 000 auraient dû être construits. Il y a une panne de l'investissement dans la production.

Pourtant, le droit au logement comme le droit à l'alimentation font partie des besoins fondamentaux qui définissent un droit à la vie. L'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ».

En partant des besoins, il est urgent de reprendre le fil du Droit au logement opposable (DALO), inscrit dans la Constitution, et du Droit à l'hébergement opposable (DAHO), pour que personne ne soit à la rue. Pour éviter les expulsions, il faut mettre en place d'une garantie universelle des loyers et limiter strictement les expulsions locatives. Il est

189 *nécessaire d'encadrer cette nouvelle activité qu'est le tourisme saisonnier et réquisitionner*
190 *les logements vides. Plus largement, nous devons produire massivement des logements*
191 *sociaux.*

192

193 30. **Production de 120 000 logements sociaux** par an.

194 31. **Encadrement des loyers et l'arrêt de la spéculation.** Pour donner les moyens aux communes
195 volontaires de geler ou abaisser les zones tendues

196 32. **Réquisition des logements** vacants, bureaux vacants, avec un pouvoir des maires.

197 33. Pour un renforcement de la loi de Solidarité et de renouvellement urbain (SRU). Pour renforcer
198 la dissociation du foncier et du bâti, afin de faciliter les constructions sans être propriétaire du
199 terrain, avec un organisme foncier solidaire (public ou coopératif).

200 34. **Pour un établissement public du foncier, un renforcement de l'Agence nationale de**
201 **rénovation urbaine (ANRU) sans baisse du nombre de logements sociaux.**

202 35. **Pour la rénovation des constructions devenues des passoires thermiques** et pour le
203 développement des filières bois- terre- paille.

204 36. Limitation des **meublés touristiques**. Pour une augmentation de la taxe sur les résidences
205 secondaires et les logements vacants.

206

207 **d. En finir avec la précarité alimentaire et la malbouffe**

208

209 *L'objectif de la production agricole est de produire une alimentation saine et abordable.*
210 *Dans ce contexte, la société française fait face à deux enjeux majeurs, l'insécurité*
211 *alimentaire d'une part et l'obésité d'autre part. L'insécurité alimentaire touche maintenant*
212 *près de 16% des français, alors qu'ils n'étaient que 9% en 2016 à devoir sauter des repas.*
213 *Pire, 45% des français ne mangent pas les aliments qu'ils souhaitent selon la même étude*
214 *et 41% restreignent leurs dépenses d'alimentation. Le nombre de nos concitoyens en*
215 *situation d'obésité est passé de 8,5 % en 1997 à 17 % en 2020. Cette augmentation est*
216 *encore plus rapide chez les moins de 25 ans passant de 2.1% à 9.2%. Cette épidémie*
217 *d'obésité est notamment la conséquence d'une alimentation de plus en plus industrielle*
218 *dopée par une publicité agressive, qui propose des aliments très caloriques riches en lipides*
219 *et en sucres, notamment à nos enfants. Elle touche surtout les ménages les plus pauvres*
220 *et les plus précaires.*

221

222 37. Soutenir une offre alimentaire accessible et de qualité dans tous les territoires.

223 38. **Sécurité sociale de l'alimentation** : du bio local avec la carte vitale !

224 39. Soutenir les initiatives locales (cantines bio, jardins partagés, cuisines collectives)

225 40. **Promouvoir une éducation au goût, à la nutrition et à l'écologie dès l'école**

226

227

2. Reconstruire un avenir désirable, féministe et antiraciste

Un monde humain libéré des dominations capitalistes doit aussi se libérer aussi du patriarcat, du sexisme, du racisme, du validisme. Une femme ne peut être vraiment libre dans ses aspirations professionnelles, sans être déchargée des tâches domestiques assignées, du joug des violences intrafamiliales, des injustices salariales, ou sans pouvoir accéder au choix de ses maternités. Aucun homme, aucune femme, n'est en sécurité si sa couleur de peau est menacée de suspicion ou de mépris, si sa religion est déclarée incompatible avec une prétendue tradition nationale, identitaire et raciste. Le rejet de l'antisémitisme doit aussi être au cœur de la gauche depuis l'affaire Dreyfus ; il doit le rester. Les personnes porteuses de handicap sont des personnes à 100% égales aux autres et c'est la société qui doit s'adapter. Le drame de Lyhanna le redémontre une nouvelle fois, les enfants sont insuffisamment protégés dans notre société. 160 000 sont victimes de violence chaque année, 77% au sein de la famille. La CIIVISE le rappelle dans son rapport, il est important de recueillir la parole des enfants et de se doter de moyens pour le faire et accompagner les enfants. Les hommes et les femmes « naissent égaux en droit », et en dignité, partout dans le monde. Tous les droits se composent et se mélangent dans les diversités humaines, qui sont une richesse.

a. Bâtir une société féministe.

Le contrôle du corps des femmes est au cœur du système de domination patriarcale. Ce contrôle s'exerce en permanence, sur l'apparence physique, sur la sexualité, sur la maternité, etc... En 2024, 107 femmes ont été victimes de féminicides, 276 000 ont été victimes de viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles et 376 000 ont été victimes de violences physiques, verbales ou psychologiques et/ou sexuelles au sein du couple. Suite aux viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles qu'elles ont subies, seules 7 % des femmes victimes déclarent avoir porté plainte !

L'écart de salaire entre les femmes et les hommes est encore de 514 euros par mois en moyenne ! Cet écart est notamment, mais pas seulement, dû au fait que près 30% des femmes occupent un travail à temps partiel contre 8 % des hommes !

41. Plan de 3 Md€ pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles exigées par les associations féministes.

42. Garantir en nombre suffisant des places d'hébergements d'urgence sur l'ensemble du territoire dédié aux femmes victimes de violences et à leurs enfants.

43. Inscrire à l'agenda du Parlement une loi intégrale revendiquée par la coalition féministe et enfantiste.

44. Mettre les moyens pour appliquer et améliorer la loi abolitionniste de 2016.

45. Garantir un financement public à la hauteur des besoins et pérenne aux associations féministes.

46. Assurer les moyens pour que le droit à l'interruption volontaire de grossesse soit effectif et pérenniser les dotations du planning familial.

47. Rendre effective l'éducation à la vie affective et sexuelle dans les programmes scolaires dans le privé comme dans le public, à commencer par l'organisation des trois séances annuelles obligatoires d'EVARS

48. Trois séances annuelles d'éducation à la vie affective et sexuelle

49. **Sanctions contre les entreprises** et les collectivités publiques sans plan de prévention VSS et sans égalité salariale
50. Imposer le principe d'égaconditionnalité dans l'attribution des aides et des marchés publics
51. Renforcer la formation des agent·es de police et de gendarmerie sur l'accueil des victimes de VSS et généraliser les brigades de police et gendarmerie spécialisées.
52. Développer des politiques publiques favorisant l'emploi des femmes en investissant massivement dans les services publics de la naissance à la fin de vie.
53. Rouvrir les maternités de proximité et les centres IVG fermés et renforcer l'offre de services sur l'ensemble du territoire.
54. Généraliser **les brigades de police** et gendarmerie formées et spécialisées sur les VSS
55. Interdiction du **temps partiel imposé**

b. Lutter contre la Lgbtphobie

Les droits des personnes LGBTQIA+ sont des droits fondamentaux. Pourtant, en France, les discriminations, les violences et les inégalités structurelles restent une réalité quotidienne. Les agressions et insultes LGBTphobes persistent, les parcours de vie sont encore freinés par des obstacles administratifs et sociaux, et l'accès effectif aux droits dépend trop souvent du contexte, du territoire ou des institutions.

Face à cette situation, nous défendons une politique de rupture fondée sur l'autodétermination, l'intersectionnalité des luttes et l'égalité réelle dans tous les domaines de la vie : santé, école, travail, logement, justice et services publics. Afin que personne ne soit exposé à la violence, à l'exclusion ou à la discrimination en raison de son orientation sexuelle, de son identité ou de son expression de genre.

56. Conseil de l'égalité pour lutter contre les discriminations des personnes LGBTQIA+, au sexisme, au validisme.
57. Reconnaître le droit des personnes transgenres conformément à la jurisprudence qui a reconnu la qualité de réfugié aux personnes homosexuelles, bisexuelles ou transgenres en se fondant sur le critère de l'appartenance à un « certain groupe social »,
58. Reconnaître le droit d'asile pour les personnes étrangères des communautés LGBTQIA+ persécutées dans leur propre pays.
59. Pérenniser les subventions aux associations féministes et LGBTQIA+.
60. Un plan pour le sport inclusif.

c. Combattre le racisme.

La question de la lutte contre les racismes est au cœur des enjeux politiques partout dans le monde (Europe, Amérique latine, USA etc...). C'est un phénomène international. La place des exilé·es et des migrant·es tend à être centrale dans le débat public, de même que celle des personnes issues des immigrations. Elle est au cœur du rapprochement entre la droite et l'extrême droite, autour de thèmes identitaristes et nativistes résumés notamment par le slogan « on est chez nous » qui rejette les populations issues de l'immigration hors de la communauté nationale. Cette propagande incessante alimente le racisme et les discriminations.

Le nombre d'actes racistes et antisémites (enregistrés par le ministère de l'Intérieur) reste à un niveau inédit. En outre, les violences envers les personnes ont progressé. De plus, quels que soient les groupes concernés, la sous-déclaration des actes à caractère raciste et antisémite est un

phénomène massif : 97% des personnes concernées ne portent pas plainte. Les raisons sont bien identifiées : manque de confiance dans les institutions (police, gendarmerie, justice), sentiment que la démarche sera inutile compte tenu du faible niveau de poursuites judiciaires et de la difficulté à faire reconnaître le caractère raciste des actes, les difficultés rencontrées lors des dépôts de plainte, la peur des représailles.

En même temps, les enquêtes de la CNCDH montrent, depuis 35 ans, une acceptation croissante des minorités en France, malgré des disparités évidentes. « Cependant cette amélioration globale masque des disparités quant à l'intensité du rejet à l'égard des minorités. Les stéréotypes racistes restent profondément ancrés pour certains groupes de la population » (Communiqué de presse de la CNCDH rapport racisme 2024).

Il s'agit pour L'APRÈS de se positionner en agissant pour le rassemblement des gauches ainsi que du mouvement social et syndical contre tous les racismes. Pour cela, il convient de (i) de reconnaître la réalité des diverses oppressions relevant du racisme et des discriminations, (ii) de reconnaître la réalité de la progression des actes et propos antisémites et de faire de leur dénonciation un des axes des mobilisations antiracistes. Les militant-es de l'APRES luttent systématiquement contre tous les racismes, rejettent tout propos négatif à l'encontre d'une des minorités victime des racismes. Ils contribuent au développement d'un vaste mouvement antiraciste.

61. Accélérer et simplifier les procédures d'attribution des cartes de séjour et des procédures de naturalisation.

62. Assurer le droit de **vote des étrangers aux élections locales** et ouvrir le débat pour le droit de vote à toutes les élections, pour les résident-es stables.

63. Instaurer le récépissé pour **le contrôle d'identité**.

64. Éduquer à l'antiracisme avec des séances similaires aux EVARS (Education à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité).

65. Lutter contre la discrimination concernant l'accès au logement et à l'emploi, avec des outils concrets, comme le CV anonymisé.

66. Reprendre la **délivrance de visas étudiants et travailleurs** avec tous les pays d'immigrations, rétablir l'égalité des conditions d'inscription à l'université entre étudiants français et étrangers

d. En finir avec le validisme

La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), elle, pose que "les personnes handicapées comprennent celles qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres". On estime à environ 12 millions le nombre de Français touchés par un handicap. Les droits des personnes handicapées ne sont aujourd'hui pas garantis. Il est encore difficile, voire impossible d'accéder à des lieux publics, de prendre des transports en commun, ou de loger dignement. Plus largement, la société souffre d'un validisme systémique. Le Collectif Lutte et Handicaps pour l'Égalité et l'Émancipation (CLHEE) le définit validisme de façon suivante : « il se caractérise par la conviction de la part des personnes valides que leur absence de handicap et/ou leur bonne santé leur confère une position plus enviable et même supérieure à celle des personnes handicapées ».

- 372 67. Lancer un **grand plan pour l'accessibilité des transports en commun** et des lieux publics
373 pour les personnes en situation de handicap.
- 374 68. Financer **la construction et la rénovation de logements** 100% accessible.
- 375 69. Revaloriser **l'Allocation aux Adulte Handicapé (AAH)** au niveau du SMIC.
- 376 70. Augmenter les moyens **humains et financiers alloués aux MDPH** (maisons départementales
377 des personnes handicapées)
- 378 71. Organiser une véritable politique d'emploi, de maintien dans l'emploi des personnes en situation
379 de handicap, en passant le taux obligatoire **de personnes en situation de handicap au travail**
380 **de 6 % à 10 %**.
- 381 72. Assurer un vrai **accompagnement à la scolarité** des enfants en situation de handicap en
382 accordant le statut de fonctionnaire aux AESH et en augmentant leurs effectifs.
- 383 73. Sanctionner **les refus d'accès aux soins** et à **l'hospitalisation**.
- 384 74. Augmenter les moyens **humains et financiers des CMP** (Centres Médicaux Psychologiques).
385
386
387
388

3. Planifier démocratiquement une politique économique pour le bien commun.

Le libre-échange et la concurrence libre et non faussée ne sont pas des lois naturelles : ils procèdent de choix politiques qui ont organisé la dépendance de notre économie. En soumettant l'agriculture et l'industrie à la concurrence mondiale débridée, ils ont détruit des filières, fragilisé des territoires et exposé nos sociétés aux chantages des marchés internationaux. Reprendre la main sur ce que nous produisons, comment et pour qui, est la condition première d'une souveraineté populaire réelle. Cela suppose de rompre avec les logiques de dumping social et environnemental, de relocaliser les capacités productives et de privilégier les circuits courts au profit des travailleurs et des territoires.

La mondialisation capitaliste des échanges mondiaux a dévasté des industries et désertifié de nombreux territoires en Europe et en France. Dans le même temps, elle a exposé des pays aux fluctuations des marchés et à la généralisation de salaires de misère, tout en enrichissant certaines villes-mondes mises aux normes d'un modèle de développement dit « occidental », et en appauvrissant d'autres continents ainsi que leurs populations. Le capitalisme multinational et la finance ont franchi toutes les frontières au nom du libre-échange, tout en soutenant simultanément des États qui dressent des murs contre les populations en migration, qu'elles fuient la précarité ou recherchent la sécurité. La montée des logiques autoritaires et la domination des intérêts financiers aggravent les violences sociales et renforcent des formes de pouvoir oligarchique. Il devient donc urgent de promouvoir une économie fondée sur des échanges responsables, une réindustrialisation maîtrisée et un renforcement des services publics cogérés. Un contrôle démocratique sur les orientations économiques apparaît indispensable, impliquant une meilleure répartition des richesses. Cette exigence concerne une Europe refondée, sortie de la concurrence débridée, permettant une souveraineté démocratique retrouvée, sans repli nationaliste, au service du bien commun partagé. C'est cette ambition que la France doit porter, en contribuant à une dynamique transnationale capable d'éviter l'étranglement économique et de construire un projet politique attractif à l'échelle européenne et au-delà.

a. Repenser les politiques publiques pour une véritable souveraineté agricole et alimentaire.

Dans un contexte marqué par l'aggravation des inégalités sociales, la crise écologique et la fragilisation de notre système productif, la question agricole et alimentaire est devenue un enjeu central de souveraineté, de justice sociale et de santé publique. Produire, distribuer et consommer une alimentation saine, accessible et durable constitue un droit fondamental, aujourd'hui mis en tension par la montée de l'insécurité alimentaire, la précarisation des ménages et la diffusion d'un modèle agro-industriel dégradant pour la santé comme pour l'environnement. Près d'un Français sur six est aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire, tandis que les inégalités d'accès à une alimentation de qualité se creusent. Parallèlement, la progression de l'obésité, notamment chez les jeunes, illustre les effets d'un système dominé par les produits ultra-transformés et les logiques de marketing agressif. Cette situation révèle une contradiction majeure : alors que l'agriculture a pour fonction première de nourrir la population, le système actuel produit simultanément malnutrition, dépendance alimentaire et dégradation des écosystèmes. Face à cela, il est nécessaire de

435 *rompre avec les logiques de libre-échange non régulé, de relocaliser les productions, de*
436 *garantir des revenus dignes aux agriculteurs, et d'engager une transformation*
437 *agroécologique profonde. La souveraineté alimentaire ne peut être pensée sans une refonte*
438 *globale des politiques agricoles, industrielles, commerciales et sanitaires.*

439

440 75. Organiser **un moratoire sur les accords** de libre-échange agricoles.

441 76. Instaurer **des clauses miroirs** dans les échanges européens et internationaux pour garantir des
442 standards sociaux et environnementaux équivalents.

443 77. Lancer un plan de développement massif **des circuits courts et des filières locales** de
444 production et de distribution.

445 78. Relocaliser les outils de transformation agroalimentaire sur les territoires.

446 **79.** Soutenir des économies alimentaires territoriales et aux coopérations locales

447 80. Pour une **PAC** (2028-2034) qui planifie, finance et sécurise : sortir des aides à l'hectare,
448 conditionner les aides à des objectifs environnementaux, garantir un prix juste aux produits
449 agricoles, sortir des logiques de dumping social et environnemental.

450 81. Réguler le **foncier agricole** pour lutter contre la concentration.

451 82. Plan massif d'installation et de transmission.

452 83. Démocratiser la gouvernance agricole, notamment en réformant le mode de scrutin des
453 chambres d'agriculture pour une meilleure représentation.

454 84. Réguler les marchés agricoles pour sortir des logiques spéculatives.

455 85. Lutter contre la concentration industrielle de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

456 86. Développer une politique industrielle agricole orientée vers les besoins essentiels.

457 87. Renforcer des filières locales de transformation et de valeur ajoutée.

458 88. Planifier les investissements agricoles pour garantir souveraineté et résilience.

459

460 **b. Planifier démocratique la souveraineté industrielle**

461

462 *Relocaliser ne suffit pas si l'investissement reste soumis aux seules logiques de rentabilité*
463 *à court terme. Depuis quarante ans, la financiarisation a détourné les capitaux de la*
464 *production vers la rente, dividendes, rachats d'actions, spéculation, vidant les territoires de*
465 *leurs usines et de leurs compétences. Il ne s'agit pas de remplacer le marché par un État*
466 *centralisé, mais d'organiser ce que le marché ne produit pas spontanément : une*
467 *coordination démocratique de l'investissement autour de priorités collectives en matière*
468 *d'énergie, de santé, d'alimentation, de logement particulièrement. Planifier, c'est décider*
469 *ensemble quoi produire, où et pour qui, et s'en donner les moyens.*

470

471 89. Créer des unités de mission industrielles interministérielles par filière stratégique (énergie
472 décarbonée, santé, alimentation, logement bas-carbone, numérique), dotées d'objectifs
473 pluriannuels et d'un pilotage coordonné des acteurs publics existants, sans créer de nouvelle
474 bureaucratie.

475 90. Conditionner toute aide publique aux entreprises à des engagements vérifiables et contraignants
476 : trajectoire de décarbonation, création d'emplois locaux et qualifiés, plafonnement des
477 dividendes au-delà d'un seuil défini, réinvestissement productif obligatoire d'une part des
478 bénéfices, transparence des comptes aux partenaires sociaux.

479 91. Renforcer les CESER (Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux) en
480 rendant leur saisine obligatoire pour tout projet industriel majeur, en leur garantissant un budget
481 d'expertise indépendant inscrit dans la loi, et en imposant aux exécutifs de répondre
482 publiquement à leurs avis.

92. Mettre en place des contrats pluriannuels État–Régions liant financement, objectifs industriels et indicateurs socio-écologiques territoriaux, afin de reconstituer des écosystèmes productifs cohérents : foncier, infrastructures, formation, logement, mobilité.
93. Réformer le fonctionnement de la Banque Publique d'Investissement.

c. Financer les besoins sociaux en redistribuant les richesses..

Financer la bifurcation écologique et sociale suppose de rompre avec un système conçu pour faire circuler la richesse vers le haut. La dépendance des États aux marchés financiers n'est pas une fatalité : elle est le résultat d'une architecture institutionnelle délibérément construite, qui transfère en continu la valeur collective vers les détenteurs de capitaux. Refonder la fiscalité, réformer le système bancaire et subordonner la création monétaire à l'intérêt général, c'est reprendre le contrôle des règles du jeu, pour financer les services publics et la transition écologique sans se soumettre aux injonctions des agences de notation.

94. **Instaurer une fiscalité plus progressive** avec un lissage progressif des taux (impôt dit [ABC](#)).
95. **Individualiser** l'impôt sur le revenu plutôt que sur le foyer.
96. Taux de **TVA réduit** pour les biens de première nécessité (aliments, vêtements, achats de livres...
97. Réviser le système de l'impôt sur le revenu pour empêcher **l'exil fiscal**.
98. **Taxer les super-héritages, les revenus du patrimoine** (retour à une taxe progressive) et **instaurer la taxe Zucman** sur le patrimoine.
99. **Augmenter** les impôts sur **les grandes sociétés**.
100. Recruter des inspecteurs des impôts pour lutter contre la fraude et à l'optimisation fiscale
101. **Une réforme bancaire** basée sur la transparence avec **un grand pôle public financier**.
102. Subordonner la création monétaire et le crédit à l'intérêt général : autoriser la banque centrale et le pôle public bancaire à financer directement des investissements écologiques et sociaux à taux préférentiels, sous condition d'impact mesurable, rompant ainsi avec la logique du financement exclusif sur les marchés.
103. **Séparer strictement les banques de dépôt et les banques d'investissement** pour mettre fin à la garantie implicite dont bénéficient les activités spéculatives, et éliminer le mécanisme de socialisation des pertes qui protège les grandes banques systémiques.
104. Identifier et réorienter les flux financiers carbonés : rendre obligatoire la transparence sur les actifs « bruns », imposer des trajectoires de sortie des financements fossiles aux institutions opérant en France, et orienter l'épargne vers des usages durables.
105. Instaurer un euro numérique public, accessible sans intermédiaire privé, incluant une option hors-ligne garantissant confidentialité et continuité des paiements, afin de réduire la dépendance aux réseaux de paiement non européens (aujourd'hui 66 % des transactions par carte en zone euro).
106. Taxer **les transactions financières**.
107. Flécher 15% de l'assurance-vie, soit 300 milliards de crédit d'investissements dans la transition écologique.
108. Mobiliser l'épargne populaire pour financer **les collectivités territoriales**.

4. Engager la société dans une réelle bifurcation écologique.

Le réchauffement climatique et la perte de biodiversité remettent en question la possibilité même du vivre ensemble. Nos concitoyens sont d'ores et déjà confrontés au bouleversement du climat et à ses impacts sur leur santé, leur sécurité, y compris alimentaire, sur la viabilité des territoires. Nous constatons déjà des altérations de la santé avec une épidémie de cancers, de maladies cardio-vasculaires, de perturbations endocriniennes ou de nouvelles zoonoses...la forte augmentation des températures en moyenne de plus de 1,4°C en France s'accompagne de vagues de chaleur plus fréquentes et plus fortes, comme la récente canicule de mai dernier. L'accroissement de l'évapotranspiration qui en résulte accentue la pression sur les ressources hydriques, avec des sécheresses récurrentes. Toutes les activités agricoles ou touristiques, biodiversité et milieux aquatiques en sont affectées. Nous subissons une multiplication des événements extrêmes (inondations, tempêtes, sécheresses, mégafeux, canicules, etc.) avec son lot de drames. L'élévation du niveau de la mer menace de submersion de certaines zones littorales avec des déplacements de population à la clé. La fonte des glaciers accroît les risques d'avalanches de glace et de roche mêlées, d'écoulements torrentiels et de glissements de terrain. Le rapport du Sénat de 2019¹ parle d'« urgence déclarée ». Hélas, depuis des décennies, les présidents et gouvernements au pouvoir ont poursuivi une politique favorable au capitalisme, à une minorité de possédants de plus en plus riches et aux énergies fossiles. Nous devons tout faire pour **atténuer le changement climatique** en réduisant drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre, mais aussi nous y **adapter en** protégeant la population, la flore et la faune de ces conséquences.

Le principe qui nous guide est de limiter l'empreinte des sociétés humaines sur notre environnement pour améliorer la qualité de vie et favoriser le développement durable du pays. C'est le défi de la transition industrielle, énergétique et écologique. Nous prôtons la décroissance de la production et de l'importation des produits nocifs. Nous devons faire le pari de la sobriété, du partage et de l'économie circulaire avec des circuits courts, la revalorisation des déchets.

Notre écologie s'inscrit dans une vision radicalement opposée à la logique du capitalisme productiviste. La transition environnementale doit nous mener vers une économie qui tendent vers la neutralité carbone et qui sorte des énergies fossiles. Le grand défi du XXI^e siècle, face aux changements climatiques, c'est de sortir de la double dépendance au nucléaire et au pétrole.

La crise écologique- l'avenir de l'humanité et des espèces vivantes- ne peut être surmontée sans une bifurcation ou une rupture anticapitaliste radicale. Elle devra prioriser le monde commun de la vie et de la biodiversité, à la place de l'accumulation matérielle illimitée et de celle des richesses pour une infime partie de la population. Elle devra sortir de l'imaginaire séculaire de la domination sans partage, de l'asservissement des peuples et des pauvres,

¹ Ronan Dantec, Jean-Yves Roux, « Adapter la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 : urgence déclarée », Rapport d'information de la délégation sénatoriale à la prospective, n° 511, 16 mai 2019.

571 *ainsi que du rêve irresponsable des technologies capables de tout. Il s'agit en effet d'un*
572 *système fondé sur la quête du profit maximum à court terme, qui ne peut planifier ni la*
573 *satisfaction des besoins humains qu'il engendre ni les solutions aux risques écologiques*
574 *qu'il suscite.*

575

576 *Notre écologie s'inscrit dans une vision radicalement opposée à la logique du capitalisme*
577 *productiviste. Elle défend une décroissance sélective, juste et décoloniale dans les pays du*
578 *Nord, et propose, à l'échelle mondiale, une autogestion démocratique et une planification*
579 *écologique en rupture avec les logiques d'exploitation.*

580

581 *Pour stopper la course au cataclysme climatique et engager une transformation profonde*
582 *de nos sociétés, nous proposons les mesures suivantes.*

583

584 **a. Favoriser les transports en commun et rénover les logements.**

585

586 *Selon Météo France, dans l'hypothèse où le réchauffement atteindrait en moyenne 4°C à*
587 *l'horizon 2100, soit le scénario-Trump, la zone méditerranéenne pourrait connaître jusqu'à*
588 *quarante journées à plus de 35°C.... Et plus grave, les 40°C deviendront la norme en été et*
589 *certaines pointes à 50°C seront possibles. Le changement global a de multiples autres*
590 *conséquences : incendies de forêt, tempêtes, cyclones, montée des eaux ou acidification*
591 *des océans.*

592

593 *Des solutions existent : des transports en commun plus fréquents et tendant vers la gratuité,*
594 *des logements mieux isolés, 100% d'énergie renouvelable et surtout une sobriété heureuse*
595 *dans laquelle nos appareils sont réparables et recyclables à l'infini. Pour les mettre en*
596 *œuvre, il faut contraindre les 1% des plus riches qui concentrent 50% des richesses et*
597 *émettent autant de CO2 que 66% des plus pauvres, à accepter un changement global de*
598 *système, qui leur sera défavorable.*

599

600 109. Aide pour les collectivités souhaitant assurer **la gratuité des transports** du quotidien.

601 110. **Ticket climat** pour les transports en commun.

602 111. Établir un principe selon lequel un trajet en train doit toujours être moins cher qu'en voiture ou
603 en avion.

604 112. **Relancer le plan vélo**, doubler les pistes cyclables pour atteindre 120 000 km d'ici 2030 et
605 soutenir les constructeurs français.

606 113. Subventionner l'achat ou la location **de vélos électriques**.

607 114. Instaurer une taxe grands voyageurs sur **les billets d'avion** en excluant les territoires et
608 départements d'outre-mer et limiter le nombre de rotations dans les aéroports.

609 115. Renationaliser Fret SNCF.

610 116. Rétablir les trains de nuit de la SNCF.

611 117. Instaurer une taxe carbone sur **l'utilisation des yachts de luxe** et sur les **bateaux de**
612 **croisières**. Augmenter la taxe de séjour des croisiéristes.

613 118. Engager des discussions pour que les accords de Chicago pour que le kérosène soient
614 autant taxé que l'essence.

615 119. Interdire **l'usage des jets privés**.

616 120. Financer **l'autopartage** et le **leasing social** pour faciliter l'usage des voitures électriques

617 121. Créer un vrai service public en charge de la **rénovation globale des bâtiments**.

c. **Tendre vers une énergie 100 % renouvelable et 100% sobre.**

Nous devons tendre vers une société sobre énergétiquement qui organise la sortie du nucléaire et des énergies fossiles. Il faut se passer des énergies fossiles. C'est à la fois une question géostratégique de souveraineté énergétique et une nécessité pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Mais nous devons aussi planifier la sortie du nucléaire, car en amont nous dépendons du combustible extrait au Niger ou au Kazakhstan et en aval nous ne savons pas traiter les déchets produits et l'enfouissement des déchets très hautement radioactifs n'est pas la solution.

Nous devons donc tendre vers 100% d'énergie renouvelable, mais surtout viser la sobriété énergétique en réduisant notre consommation tout en répondant mieux aux besoins. Il est donc préférable de développer les transports en commun que de planifier la transformation de tous les véhicules thermiques en véhicules électriques.

122. Créer un **grand pôle public de l'énergie**

123. **Tendre vers 100% d'énergies** renouvelables, avec comme horizon 54 GW en solaire et 45 GW pour l'éolien d'ici 2030.

124. Planifier la **sortie du nucléaire**.

125. Cap **vers la sobriété** : recyclage, lutte contre le consumérisme.

126. Rendre gratuit **les 100 KWh par personne** présente dans un ménage et tarification progressive au-delà de 1000 kWh.

127. Engager un plan pour développer l'usage de la **chaleur fatale** produite dans les industries et qui peut être utilisée pour produire de l'énergie

128. Développer **de nouvelles énergies et process renouvelables** en favorisant la levée de certains verrous scientifiques et industriels en rassemblant scientifiques et industriels dans des centres de recherche et développement.

129. Consacrer **l'ADEME** aujourd'hui menacée et renforcer son financement, pleinement acté le rôle du CEA dans le développement des énergies renouvelables.

d. **Repenser l'aménagement du territoire.**

Nous devons rétablir une politique nationale d'aménagement du territoire visant à faire décroître le poids des plus grandes agglomérations et donc à développer l'attractivité de la strate inférieure des villes, seule solution pérenne pour limiter les déplacements automobiles et la destruction des espaces végétaux.

130. **Accompagner la végétalisation** des villes, quelles que soient leurs tailles.

131. Redéployer **les services publics** dans les petites villes et les villages.

132. Favoriser les PME et TPE des territoires, les réseaux d'échanges locaux, l'économie sociale et solidaire ainsi que le développement des Monnaies Locales Citoyennes et Complémentaires, participant de l'économie sociale et solidaire.

133. Limiter l'artificialisation des terres : moratoire sur les centres commerciaux et politique de reconcentration des commerces à l'intérieur de la ville

134. Moratoire **sur les grands projets routiers et autoroutiers inutiles**

135. Privilégier le développement des villes moyennes au détriment des grandes métropoles, afin de limiter les déplacements quotidiens et de mieux utiliser le bâti existant (limiter les émissions de carbone gris).
136. Planifier **l'adaptation et la reconversion des zones de montagne**, qui vont être impactées par l'absence de neige, la disparition des glaciers et l'érosion.

e. Protéger les écosystèmes, l'eau, l'air et la biodiversité.

La perte de biodiversité est une des facettes les plus dramatiques de la crise écologique. La vitesse actuelle de disparition des espèces est 100 à 1.000 fois supérieure au taux naturel d'extinction. Les causes de l'effondrement du vivant sont bien connues : artificialisation des sols, agriculture intensive, pesticides, exploitation forestière, chasse et pêche excessive, extraction minière, pollution, augmentation exponentielle du nombre d'espèces exotiques.

La pollution est un autre sujet de préoccupation. Nous polluons les mers et les sols avec des plastiques qui dévastent la faune qui s'y trouve. La pollution de l'air cause 240.000 décès prématurés en Europe chaque année.

Nous devons tendre vers une société zéro déchet, zéro pollution et zéro artificialisation nette, et protéger les écosystèmes naturels, notamment les forêts qui atténuent le changement climatique.

137. Tendre vers 30% **d'espaces protégés** d'ici 2050.
138. Renforcer **l'Office National des forêts** avec un budget de 1 Md€/ an.
139. Loi pour **améliorer la qualité de l'air** avec un financement pérenne des observatoires de la qualité de l'air.
140. Des **assurances d'État** pour financer les dégâts liés au réchauffement climatique.
141. Créer un grand **service public de l'eau** et organiser partout sur le territoire **des conférences de l'eau** pour économiser son usage.
142. Rendre gratuits **les 12 premiers m3 d'eau** et doubler le tarif au-delà de 130 m3
143. Interdire la vente de vaisselles en **plastique** et les suremballages.
144. Mieux former la jeunesse à l'environnement.
145. Soutenir **l'OFB** aujourd'hui attaque et augmenter ses moyens.

f. Vers une agriculture 100% bio rémunératrice pour les agriculteurs

Le monde agricole est au croisement de trois types d'évolution et d'enjeux difficilement conciliables : une transformation du modèle familial de l'agriculture, des besoins alimentaires qui changent et une nécessaire préservation des écosystèmes. L'agriculture a subi de profondes transformations qui ont fragilisé notre modèle agricole. Le nombre de chefs d'exploitations a drastiquement diminué. Ils sont aujourd'hui 400 000 et représentent 1.5% de l'emploi total contre 7.1% il y a 40 ans. Le nombre d'exploitations est lui passé de 1,5 million en 1970 à 389 000 en 2020. Ce modèle familial est aujourd'hui en crise, avec des difficultés pour la reprise ou la transmission des exploitations.

710 *Notre modèle agricole a permis une augmentation historique de la production, mais elle*
711 *s'est faite au détriment de la résilience des cultures aux événements climatiques et au prix*
712 *d'une mécanisation et d'un usage croissant d'engrais et de pesticides, qui alimentent le*
713 *changement climatique et l'extinction des espèces. Cet usage massif est la première cause*
714 *de l'extinction massive des populations d'insectes et d'oiseaux et de l'épidémie de cancers*
715 *chez les paysans, les riverains et les consommateurs.*

716

717 146. Planifier une réduction massive **des pesticides et des [PFAS](#)**, abrogation de la loi
718 Duplond, adopter les normes européennes sur le cadmium, et interdire des produits les
719 plus nocifs.

720 147. Planifier la transition agroécologique pour **atteindre 100% agriculture bio en 2040**

721 148. Instaurer **des prix planchers** rémunérateurs pour les agriculteurs.

722 149. Programme **de réimplantation des haies**, zones naturelles et infrastructures écologiques
723 agricoles et des retenues naturelles d'eau.

724 150. Développer des systèmes de gestion durable de l'eau et stopper la construction de
725 **mégabassines**.

726 151. Réduire **la consommation de viandes** par un plan de consommations des protéines
727 végétales et stopper les importations de soja pour le bétail.

728 152. Améliorer **les conditions d'élevage** et de **transports des animaux**, notamment en
729 réduisant les densités et la surveillance.

730 153. Accompagner techniquement et financièrement mieux les agriculteurs dans la transition,
731 organiser leur formation de façon indépendante des lobbys en développant l'enseignement
732 agricole public et en contrôlant mieux l'enseignement privé.

733 154. Conditionner les aides aux pratiques durables en accompagnant techniquement et
734 financièrement les transitions et soutenir la **[FNAB](#)** actuellement menacée.

735

736

5. Faire le pari de l'éducation et du savoir.

Avec les services publics et le commun s'ouvre un espace pour la gratuité. C'est ce que l'école a mis en œuvre depuis 150 ans. Cette visée doit s'étendre à l'accès gratuit à un volume d'eau, d'énergie, aux transports, en plus des biens de santé.

a. Faire de l'éducation une priorité..

Une société qui vise à l'égalité sociale doit d'abord reposer sur un service public de l'enseignement bien doté et efficace. En France, les inégalités scolaires se creusent tout au long de la scolarité et favorisent la reproduction sociale au lieu de l'atténuer. Pire, un vrai séparatisme scolaire s'installe en France. Les enfants les plus favorisés désertent les écoles des quartiers populaires. Cette ségrégation scolaire menace notre socle républicain, car elle accentue les inégalités scolaires et donc sociales, alors que le service public devrait au contraire contribuer à les résorber. La ségrégation scolaire existe entre établissements publics et de façon encore plus marquée entre le public et le privé.

Il est donc urgent de redonner des moyens à l'éducation nationale et de recruter suffisamment d'enseignants pour qu'il n'y ait plus d'élèves sans enseignants et de tendre effectivement dans le premier degré à 20 enfants par classe. Mais nous devons aussi réfléchir à réduire les aides publiques au secteur privé et à repenser globalement les dispositifs d'éducation prioritaire.

155. Créer un vrai service **public d'accueil de la petite enfance** avec l'ouverture d'ici 2032 de 500 000 places en crèche publiques.
156. Recrutement de 6000 enseignants dans **l'école publique et réformer le lycée, plan pluriannuel de rattrapage de la perte de la valeur des salaires** des enseignants.
157. **Modifier la carte scolaire et y intégrer le privé sous contrat**, pour favoriser la mixité sociale.
158. Modifier le financement scolaire, avec un nouvel indicateur, qui s'appliquera au privé, partant de l'IPS et intégrant des critères géographiques, les boursiers, les structures familiales
159. **Plan de titularisation des précaires** de l'éducation, de l'université et de la recherche.
160. Donner un vrai statut de fonctionnaire aux **AESH** et ATSEM pour que l'école puisse accueillir dans de bonnes conditions les enfants en situation de handicap.
161. Réaffirmer l'**Agence pour l'enseignement français à l'étranger** (AEFE) comme un véritable service public à l'international.
162. Renforcer le **CNED** dans sa fonction d'organisme public, dans le but de garantir un accès gratuit à l'éducation à distance, y compris pour les Français de l'étranger.
163. Supprimer **Parcousup** et refonder le service public d'orientation en donnant à l'ONISEP le rôle de pilotage.
164. Mieux informer les jeunes sur les métiers du vivant et du monde agricole.

b. Faire le pari du savoir.

La science permet au plus grand nombre de s'émanciper des dogmes religieux et politiques. D'ailleurs, aujourd'hui, les sociologues décortiquent les fondements du racisme et du sexisme. C'est précisément pour cela qu'ils sont devenus une cible de l'extrême droite aux États-Unis comme en Europe. Les biologistes ont démontré les effets nocifs du tabac, de

784 *l'alcool ou des pesticides. Les écologues nous ont alertés sur les menaces liées à la*
785 *destruction de la couche d'ozone, à l'extinction des espèces ou au changement climatique.*
786 *Ils sont aussi menacés par les forces néo-conservatrices et fascistes.*

787

788 *Les gouvernements de gauche et de droite ont mené des politiques d'austérité qui ont*
789 *désarmé nos universités au profit de groupes privés lucratifs, comme Galileo. L'alliance*
790 *entre Parcoursup et l'apprentissage a ainsi permis l'explosion du nombre d'étudiants inscrits*
791 *dans le privé. Enfin, les gouvernements successifs ont organisé la domestication de la*
792 *science avec une logique managériale bureaucratique. Les chercheurs passent leur temps*
793 *à chercher de l'argent pour pouvoir embaucher une armée de précaires, qui, à la fin, font le*
794 *travail de recherche à leur place.*

795

796 *Il est urgent d'en finir avec la compétition de tous contre tous et la marchandisation des*
797 *savoirs. Nous devons redonner des moyens aux personnels de la recherche et de*
798 *l'université et en finir avec la précarité généralisée.*

799

800 165. Rendre **gratuit l'accès à l'université** en supprimant les frais d'inscription dans les universités,
801 y compris pour les étrangers extracommunautaires.

802 166. **Allocation d'autonomie** pour la jeunesse en formation de 1100 € par mois

803 167. Réduire drastiquement la part du privé dans l'offre de formation postbac, et donc créer de
804 nouvelles formations publiques pour pallier les manques actuels

805 168. Plan de production **de 80 000 logements étudiants et ouverture de nouveaux restaurants**
806 **universitaires**

807 169. **Loi de programmation de la recherche** avec 20 k€/ personnel / an en crédits récurrents

808 170. Bâtir un vrai service public **de l'édition scientifique** en aidant et finançant les initiatives des
809 scientifiques (PCI) et des institutions (OpenEdition, Hal), de construction de revues par
810 les communautés académiques.

811

812

813

6. Défendre les libertés et une société d'émancipation.

« Les représentants des mouvements, groupements, partis et tendances politiques groupés au sein du CNR proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération (...) afin d'assurer (...) la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ; la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ».

Programme du CNR du 15 mars 1944.

La droite et l'extrême droite ont entrepris, depuis quelques années, une bataille culturelle. Les milliardaires n'hésitent plus à financer des œuvres, des médias, des fêtes et détiennent notre espace numérique et les richesses que nous y produisons... Ils ont besoin, pour asseoir leur domination économique, idéologique et leur pouvoir politique, de la soutenir par une domination culturelle, à la fois mercantile et identitaire. Cette bataille culturelle traverse donc nos vies et nos imaginaires. Nous risquons de voir se restreindre nos capacités d'expression et de création, nos aptitudes à décrire la complexité du monde. Nous risquons de voir disparaître nos singularités et l'expérience de nos différences.

a. Défendre le pluralisme des médias.

L'information — ce bien commun qui devrait nourrir le débat démocratique — est aujourd'hui confisquée par une poignée de milliardaires. L'essentiel du paysage médiatique est aujourd'hui concentré dans les mains de quelques actionnaires. Huit milliardaires et deux millionnaires possèdent 81 % de la diffusion des quotidiens nationaux et 95 % de celle des hebdomadaires nationaux généralistes. Cette concentration se constate également dans les types de médias : 40 % des cinquante premiers sites d'information générale sont détenus par des milliardaires, et sur les huit radios nationales généralistes, la moitié d'entre elles appartiennent à cinq milliardaires.

Vincent Bolloré, avec son groupe et ses filiales, a multiplié les acquisitions ces dernières années : Europe 1, le groupe Canal +, mais il aussi Prisma Media (Le Capital, Femme actuelle, Geo, Gala ou encore Télé Loisirs), ou le Journal du Dimanche (JDD) et Paris Match. Et ce n'est pas toutes, puisqu'il faut ajouter l'édition, ses parts dans la publicité via Havas), les jeux vidéo (Gameloft), le monde du spectacle (l'Olympia) et le streaming (Dailymotion). Ces milliardaires cherchent à façonner le récit collectif selon leurs intérêts privés, certains n'hésitant pas à s'allier à une extrême-droite déterminée à imposer sa vision du monde par la peur et le mensonge. Les algorithmes de leurs réseaux sociaux viennent conforter cette désinformation et polluent le débat public. Les citoyen-ne-s sont trop souvent réduit-e-s au rôle de spectateurs-trices d'un paysage médiatique verrouillé, où le pluralisme s'étiole et où le service public de l'audiovisuel, déjà fragilisé, est attaqué dans son indépendance. Partout dans le pays, des rédactions se battent, des médias indépendants émergent, des citoyen-ne-s inventent de nouvelles formes de journalisme, de coopérations et de partages des savoirs. C'est le rôle démocratique de ce contre-pouvoir qu'il faut aujourd'hui protéger et amplifier. Nous devons briser les logiques de concentration, démocratiser la gouvernance des médias et en faire des points de rencontre où s'expriment

860 *toutes les voix, toutes les cultures, toutes les réalités sociales. Nous proposons de*
861 *reconstruire un écosystème médiatique capable de tenir tête aux puissances économiques*
862 *comme aux projets autoritaires. Libérer les médias, c'est revitaliser la démocratie et*
863 *redonner aux citoyen-ne-s leur pouvoir d'agir.*

864

865 171. Briser le monopole des milliardaires sur l'audiovisuel, mettre fin à la concentration des médias
866 en promulguant une loi anti-concentration.

867 172. Réformer l'ARCOM : revoir sa composition, son mode de nomination et veiller au respect réel
868 des obligations des chaînes, notamment en matière de pluralisme et de respect de la législation
869 sur l'apologie de toutes les discriminations. Notre législation doit évoluer pour qu'une chaîne
870 comme CNEWS ne puisse plus diffuser en toute impunité sa haine.

871 173. Réaffirmer l'importance et l'indépendance d'un service public de l'audiovisuel doté d'un
872 financement pérenne. Renoncer au projet de fusion des différentes chaînes de France
873 Télévision.

874 174. Soutenir les médias indépendants, locaux et/ou en ligne, notamment participatifs de proximité,
875 à travers un fonds public dédié géré de manière indépendante par des professionnels et des
876 citoyens.

877 175. Développer l'éducation critique à l'école et dans la société aux médias et à l'information,
878 incluant les réseaux sociaux.

879

880 **b. Défendre les droits culturels et soustraire la vie culturelle aux logiques**
881 **capitalistiques.**

882

883 *Notre pays, notre république, notre histoire sont le fruit d'un combat pour faire des arts, de*
884 *la culture et de l'information un conquis offert aux générations futures. La liberté de création*
885 *et d'expression, la structuration inédite de leurs modes de financement sont autant de piliers*
886 *d'une République sociale construite pas à pas de la Révolution Française à la Libération,*
887 *de la naissance d'un ministère de la Culture aux différentes vagues de décentralisations. Si*
888 *l'ouvrage est imparfait, traversé par les contradictions d'une société patriarcale et*
889 *néocoloniale, nous assumons néanmoins sa filiation et sa défense. Toutes les attaques*
890 *contre ce modèle inédit visent la transformation durable de notre pays. L'émancipation*
891 *individuelle et collective est une boussole et nous pousse à ouvrir une nouvelle étape des*
892 *politiques publiques de la culture en complétant la nécessaire démocratisation de l'accès*
893 *aux propositions artistiques par une mobilisation pour faire respecter nos droits culturels.*
894 *Capitalisme, racisme, patriarcat, validisme, LGBTphobie : de multiples logiques de*
895 *domination traversent notre société et nos vies. Pour comprendre et faire face à ces*
896 *aliénations, nous avons besoin d'un partage populaire du sensible et de la mise en récit. La*
897 *culture est aussi, plus que jamais, un enjeu socio-économique pour notre pays. Plus de 700*
898 *000 personnes travaillent dans ce secteur. L'État décentralisé, les collectivités territoriales,*
899 *350 000 associations, dont 40 000 employeuses participent de la vie culturelle de notre*
900 *pays. Pourtant, un rapprochement entre les institutions publiques et le marché lucratif, sur*
901 *fond d'épuisement volontaire des financements publics, fait tomber les digues et ouvre la*
902 *voie à la prédation par le capitalisme. L'Après préconise des politiques publiques fortes pour*
903 *stopper cette marchandisation et défendre le service public de la culture et le « tiers secteur*
904 *» culturel.*

905

- 906 176. Inscrire l'**exception culturelle française** c'est à dire d'assurer la **dé-marchandisation** du
907 secteur, et la liberté de création dans notre constitution.
- 908 177. Sanctuariser un budget public alloué aux politiques publiques culturelles (État et collectivités) à
909 hauteur de **1% du PIB**.
- 910 178. Protéger et améliorer le **régime de l'intermittence** pour les artistes et les technicien-ne-s et
911 proposer une continuité de revenus pour les artistes auteur-e-s
- 912 179. Limiter les **concentrations économiques** et les positions hégémoniques des grands groupes
913 nationaux et multinationaux pour les festivals, l'édition et les salles de spectacle...
- 914 180. Réorienter les subventions publiques vers les acteurs non lucratifs (économie sociale et
915 solidaire...) pour défendre le "tiers secteur" culturel.
- 916 181. Engager une nouvelle étape de la décentralisation en soutenant l'émergence de Maisons d'arts
917 et de rencontres, construites à partir des foisonnements locaux, lieux de proximité où l'on crée,
918 où l'on débat et où l'on fête ensemble.
- 919 182. Réaffecter le 1% TP artistique pour financer les acteurs de la culture locaux,
- 920

921 **c. Préparer la révolution de l'Intelligence artificielle.**

922

923 *Le projet d'une intelligence artificielle est ancien. Mais les développements informatiques*
924 *récents associés à l'accessibilité de données numériques de plus en plus importantes ont*
925 *permis des sauts qualitatifs dans l'usage de l'IA par le grand public. Cet usage va modifier*
926 *nos comportements et notre société. Notre rapport à la connaissance, mais aussi à la vérité,*
927 *va être profondément modifié. L'IA générative produit des énoncés parfois très*
928 *vraisemblables, mais pourtant faux. Elle permet aussi un accès très rapide à une montagne*
929 *de connaissances. Potentiellement, l'IA va entraîner une modification rapide des modalités*
930 *de travail (les informaticiens, par exemple, ne codent plus, mais contrôlent le code généré*
931 *par IA), détruire des types d'emplois, et en créer de nouveaux. Son usage très énergivore*
932 *repose encore une fois les limites planétaires et son contrôle est un enjeu de souveraineté*
933 *essentiel. Il est donc urgent de préparer notre société à cette révolution et d'en réguler son*
934 *usage.*

935

- 936 183. Organiser un grand débat sur la **souveraineté numérique**.
- 937 184. Un moratoire **sur l'établissement de nouveaux datacenters** et interdire toute construction de
938 **datacenters qui occasionne une artificialisation des terres**.
- 939 185. Organiser une convention citoyenne sur l'impact de l'IA sur l'environnement et les libertés
940 individuelles.
- 941 186. Planifier les bouleversements dans les métiers où l'IA va massivement remplacer l'humain
942 comme dans les domaines juridiques, comptable, fiscale et conseil d'une manière générale.
- 943

944 **d. Réformer la police, la justice et le système pénitentiaire.**

945

946 *La question de l'insécurité nourrit le débat public et constitue un véritable moteur de la*
947 *progression de l'extrême droite. Rappelons les chiffres. Le taux d'homicides a fortement*
948 *baissé en passant de 2,37 en 1990 à 1,43 en 2026 pour 100 000 habitants. Si on prend en*
949 *compte l'ensemble des crimes et délits enregistrés par les services de police et de*
950 *gendarmerie, ils ont plutôt baissé, passant de 6800 pour 100 000 habitants en 1980 à 57*
951 *000 en 2026.*

952

953 *Pourtant, le sentiment d'insécurité progresse. Dans beaucoup d'endroits, le trafic de*
954 *stupéfiants fait des morts et empoisonne des vies : ce sont des affrontements pour le*
955 *contrôle de territoires, ce sont des gamins exploités dont l'avenir est sacrifié, ce sont des*
956 *balles perdues qui engendrent des drames, ce sont des personnes dont la santé s'altère à*
957 *cause des drogues, ce sont des citoyens exaspérés de la violence dont ils font les frais, ce*
958 *sont des quartiers populaires stigmatisés et abandonnés: en un mot, des vies brisées et des*
959 *quotidiens pesants.*

960

961 *Il est donc urgent de réformer la police et la justice pour donner plus de moyens à la*
962 *prévention (création de Haltes Soins Addictions, campagnes sur les addictions, police de*
963 *proximité), à l'investigation (Police judiciaire) et à la justice.*

964

965 187. **Réformer la police** avec plus d'investigation et de proximité

966 188. Donner à **toutes** et tous l'accès à une **justice de qualité**, ce qui suppose entre autres un plan
967 d'embauche massif de personnels dans la justice.

968 189. Augmenter les moyens de la mission de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires

969 190. Favoriser les alternatives à l'incarcération.

970 191. Augmenter les moyens pour **la protection de l'enfance**.

971

972 **e. Politique de l'accueil et égalité des droits pour les étranger.es.**

973

974 *La France vit une crise de l'accueil plus qu'une crise migratoire. Notre système d'accès au séjour*
975 *pour les étrangers marche sur la tête. Maltraitant les étrangers déjà présents sur le territoire, très*
976 *fermé pour ceux qui souhaitent nous rejoindre, il fabrique de la précarité et du rejet pour ceux qui le*
977 *subissent. C'est la fabrique de l'absurde, et la multiplication des maltraitances institutionnelles. La*
978 *réduction des moyens des préfectures et la dématérialisation à marche forcée ont multiplié, ces*
979 *dernières années, les situations kafkaïennes, dramatiques, de personnes en situation parfaitement*
980 *régulière qui basculent dans l'irrégularité, perdent leurs emplois, logement ou formation, en raison*
981 *de dysfonctionnements administratifs. Le 5 mai 2026, le Conseil d'État statuait sur le recours*
982 *contentieux engagé par la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) et les associations de*
983 *solidarité avec les migrant.es : il enjoignait à l'État de prendre les mesures nécessaires afin de*
984 *garantir le bon fonctionnement du service public numérique et d'assurer un accès effectif aux droits*
985 *des personnes étrangères.*

986

987 *Dans le même temps, la France délivre à tour de bras des obligations de quitter le territoire dont les*
988 *autorités savent pertinemment qu'elles ne parviendront pas à les exécuter. Cette culture du chiffre*
989 *maintes fois dénoncée - en particulier dans le dernier rapport des associations sur la rétention rendu*
990 *public le 19 juin dernier - que la France est seule, en Europe, à pratiquer aussi aveuglément - nourrit*
991 *les discours sur l'impuissance des politiques et alimente les fantasmes sur le supposé laxisme des*
992 *gouvernements successifs. Au lieu de protéger les Français, cette politique est marquée par des*
993 *évolutions législatives et des pratiques administratives abusives qui accentuent la banalisation de*
994 *l'enfermement, fragilisent les droits fondamentaux des personnes retenues, et font peser une*
995 *menace accrue sur l'indépendance même de l'accompagnement juridique assuré dans ces lieux de*
996 *privation de liberté. C'est pourquoi nous appelons à une révolution complète dans la gestion de*
997 *l'accès au séjour des étrangers en France, pour sortir de l'arbitraire et de la maltraitance auxquels*
998 *trop de personnes sont aujourd'hui soumises. Notre conviction est qu'il faut inverser la philosophie*
999 *générale du système et partir du principe que, une fois définis des critères d'accès, la délivrance*
1000 *d'un titre doit être la règle et le refus l'exception.*

1001

1002 192. **Plan de régularisation de tous les sans-papiers** : régularisation de toutes celles et tous ceux qui
1003 participent à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays.

1004 193. **Accélérer et simplifier les procédures d'attribution des cartes de séjour et des procédures**
1005 **de naturalisation** : véritable accueil en préfecture avec reprise des rendez-vous pour demander
1006 ses titres de séjour et solliciter la naturalisation ; renouvellement rapide des titres de séjour pour
1007 éviter les ruptures de droits, et automatique pour les titres pluriannuels automatiquement
1008 renouvelables, ainsi que pour les cartes de résident.

1009 194. **Présomption de minorité des mineur.es isolé.es** étranger.es dans tous les départements
1010 jusqu'à la décision définitive du Juge des enfants en cas de recours.

1011 195. En finir avec la suppression de places pour les **demandeurs d'asile** et créer 10 000 nouvelles
1012 places en CADA avec le maintien des moyens destinés à l'accompagnement des demandeurs
1013 d'asile.

1014 196. En finir avec la politique d'enfermement et d'éloignement forcés mise en œuvre dans les **centres**
1015 **de rétention administrative** devenus des lieux de privation de liberté d'une profonde
1016 inhumanité au profit d'un affichage sécuritaire au-delà de l'objectif initial, au détriment des droits
1017 fondamentaux des personnes étrangères.

1018 197. Abroger les lois et décrets Darmanin et Retailleau pour mettre en œuvre une nouvelle approche
1019 de l'immigration fondée sur un accueil digne et l'hospitalité. Remettre en question **la politique**
1020 **des OQTF** qui se basent aujourd'hui essentiellement sur une conception sans limite du trouble
1021 à l'ordre public.

1022 198. Remettre à plat le droit au séjour des étrangers. En finir avec la **dématérialisation complète** de
1023 l'accueil des personnes étrangères en Préfecture véritable fabrique de sans-papiers.

1024 199. Proposer un statut autonome des femmes étrangères. En cas de séparation des couples,
1025 introduire le droit au séjour du ou de la conjoint.e immigré.e dont les droits sont liés au mariage.

1026 200. Mettre en place un dispositif **de premier accueil inconditionnel** adapté aux besoins réels afin
1027 de mettre fin au passage par la rue.

1028

1029

7. En finir avec le présidentielisme et aller vers une 6^{ème} République.

La Vème république est un régime à bout de souffle. Les concentrations du pouvoir aux mains du président de la République et le primat de l'exécutif sur le législatif prouvent leur nocivité, mais aussi leur inefficacité quand la société est divisée. Il est urgent de redonner du pouvoir aux citoyens (conventions citoyennes, RIC...) et de renforcer les prérogatives du parlement. C'est d'autant plus important dans un contexte international de fascisation.

La 6e République que nous défendons doit être sociale. L'égalité des droits et l'émancipation doivent être assurées par des services publics élargis, renforcés, mais aussi au fonctionnement plus démocratique.

La démocratie doit aussi être mise en œuvre dans les entreprises. La coopération doit se substituer à la concurrence, dans le cadre de collectifs de travail où les salarié-es doivent exercer un contrôle sur leur outil de production avec droit de regard sur leurs conditions de travail, les enjeux stratégiques de l'entreprise et les investissements.

Toutes les réformes institutionnelles ne peuvent être faites en même temps. Il est important de réfléchir à un calendrier avec notamment l'articulation entre les réformes courantes et l'assemblée constituante. Celle-ci sera élue au suffrage universel, les membres qui la composeront ne pourront pas avoir d'autres mandats. Elle travaillera pendant un an à l'élaboration d'une nouvelle constitution, base de la 6^{ème} République.

a. Donner le pouvoir aux citoyen·nes et mettre fin à la monarchie présidentielle.

Entre novembre 2018 et janvier 2019, le mouvement des gilets jaunes, partie d'une protestation contre les taxes sur le carburant, a abouti à une profonde remise en cause de la Ve République. Lorsque la souveraineté populaire se réduit au seul moment électoral, la démocratie se vide progressivement de sa substance. Mais la crise démocratique est d'autant plus forte que les expressions de la majorité ne sont pas respectées, comme en 2005 ou lors du mouvement des retraites en 2023. L'antisocial et l'antiécologique naissent de l'antidémocratique ! Il y a donc urgence à retisser le lien démocratique entre les citoyens et le pouvoir politique.

Le premier lien de la démocratie représentative est la participation électorale et la première structure du débat public, le Parlement. Par l'élection, les citoyennes et citoyens choisissent leurs représentants. La participation électorale est donc essentielle à la légitimité des assemblées représentatives dans les régimes constitutionnels contemporains. Le deuxième lien repose sur le monde syndical, clef de voûte de la défense collective et individuelle des travailleurs. Le troisième lien, qui s'est progressivement affirmé, est la participation associative. Le quatrième lien, que notre démocratie doit approfondir, est celui d'une participation citoyenne.

Si les expériences de démocratie participative se sont multipliées, elles n'ont jamais réussi à restaurer la confiance, car à chaque fois, le débat démocratique a été instrumentalisé, comme si la participation citoyenne n'était qu'un outil de communication. Il est donc urgent

1076 *de définir et d'encadrer cette participation citoyenne afin qu'elle soit vraiment délibérative et*
1077 *aboutisse à des mesures effectivement mises en œuvre.*

1078

1079 201. **Abroger l'article 49a13** de la Constitution

1080 202. **Reconnaitre le vote blanc et le vote nul** dans les suffrages exprimés.

1081 203. Réduire les pouvoirs du Président, notamment en matière de nomination.

1082 204. Instaurer un **RIC** délibératif, suspensif, constituant et local

1083 205. Constitutionnaliser les **conventions citoyennes**

1084 **206. Élection d'une assemblée constituante pour passer à la 6e République**

1085

1086 **b. Rénover notre démocratie représentative.**

1087

1088 207. Interdire strictement **le cumul des mandats et le limiter dans le temps**

1089 208. Instaurer un référendum révocatoire à partir d'une pétition émanant de 1% du corps électoral
1090 qui permette de révoquer les élu·es en cours de mandat.

1091 209. Assurer **la parité sociale** des candidats.

1092 210. Mettre en débat le scrutin proportionnel pour les élections législatives.

1093 211. Supprimer le **Sénat** et proposer la mise en place d'un nouveau système bicaméral basé sur le
1094 renforcement de la fonction du CESE et des organisations de la société civile organisée en
1095 matière de propositions législatives.

1096 212. Garantir **l'intégrité de nos élections** et du débat public face aux campagnes de manipulation
1097 étrangère, en renforçant les outils de détection, en imposant la transparence sur les contenus
1098 politiques en ligne et en associant le Parlement au contrôle des menaces identifiées

1099

1100 **c. Redonner le pouvoir aux travailleurs.**

1101

1102 213. Renforcer la **démocratie dans les entreprises** : CHSCT, composition des CA.

1103 214. Élire des représentant·es du travail réel », obligatoire pour les entreprises et les établissements
1104 à partir de 11 salarié·es. Cette nouvelle institution permettra d'organiser la prise de parole des
1105 salarié·es sur leur travail, la remontée d'informations et de propositions d'amélioration sur son
1106 organisation au plus près du terrain.

1107 215. Augmenter le temps alloué aux salarié·es pour **assurer leurs expressions en passant d'un**
1108 **minimum de 6 heures par an à une demi-journée par mois.**

1109 216. Garantir une possibilité de recours extérieur pour les représentant·es des salarié·es en cas de
1110 désaccord avec l'employeur.

1111 **217.** Obliger les employeurs à fournir les documents concernant la vie de l'entreprise, que les salariés
1112 réclament.

1113

1114

8. **Face à la menace des puissances de l'arc réactionnaire, travailler à un nouvel internationalisme.**

Face à la violence démultipliée des puissances impérialistes, et dans un monde marqué par la finitude des ressources naturelles et la crise environnementale, les questions internationales prennent une importance décisive. Nous proposons de développer une politique internationale antifasciste, fondée sur les principes de la solidarité internationale, du respect du droit international, de la défense de la paix, des droits humains et des droits des peuples. Nous articulerons cette diplomatie avec la construction de mobilisations internationales, car seule la pression des peuples est en mesure de faire évoluer les relations interétatiques. Nous mènerons notre action en toute indépendance vis-à-vis des trois principales puissances impérialistes (États-Unis, Chine et Russie), mais aussi des autres États qui développent des politiques de puissance au détriment de leurs voisins et bien souvent au mépris des droits humains de leur propre population (Inde, Iran, Émirats arabes unis, par exemple). Malgré la montée actuelle de l'extrême droite dans la plupart des pays membres, l'Union européenne reste un espace dans lequel il est possible de mener des combats et de faire prévaloir des principes qui s'opposent à la pression des puissances réactionnaires, dont l'un des objectifs est justement de combattre l'unité et l'indépendance européenne.

a. Défendre le droit face à la menace des puissances réactionnaires.

Malgré ses indéniables limites, la défense du droit international est un enjeu pour la défense de la paix et de nos libertés face aux remises en cause imposées par les puissances impérialistes. Nos propositions visent donc à défendre les institutions et les mécanismes qui permettent de faire primer le droit sur la force et de faire prévaloir l'intérêt collectif de l'humanité.

218. Défense du droit international et des droits humains, respect des frontières lorsqu'elles sont remises en cause par agressions néo-impériales. Nous condamnons sans équivoque toutes les atteintes aux droits humains et au droit international. Nous refusons toute approche campiste : nous ne relativisons pas la gravité des crimes commis par les impérialismes chinois et russe au nom de notre opposition à l'impérialisme états-unien.
219. Soutien à l'action de la justice internationale, et application des mandats d'arrêt, notamment contre les criminels impliqués dans les conflits en cours (Israël/Palestine, Ukraine/Russie, Soudan, etc.).
220. Défense de l'ONU et proposition de réforme de son fonctionnement (limitation du droit de veto, rééquilibrage de sa composition en nommant quelques nouveaux membres permanents).
221. Condamnation sans équivoque de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, de la politique génocidaire menée à Gaza par le gouvernement israélien, et sa politique colonialiste et d'épuration ethnique en Cisjordanie. Nous condamnons aussi l'agression du Liban et les bombardements sur l'Iran.
222. Concernant la guerre en Ukraine, nous nous battons pour une paix juste et durable, pour le rétablissement de l'autorité de l'État ukrainien sur l'ensemble de son territoire dans ses frontières lors de la proclamation de son indépendance en 1991, et le jugement des criminels russes. Nous militons pour que l'Ukraine reçoive l'aide militaire dont elle a besoin, et pour son intégration à l'UE.

- 1162 223. Concernant le conflit israélo-palestinien, nous exigeons l'arrêt des bombardements, le
1163 rétablissement de l'aide humanitaire indépendante, la fin de l'occupation de Gaza, l'arrestation
1164 et le jugement de l'ensemble des criminels impliqués, en particulier les responsables du
1165 gouvernement et de l'armée israélienne, nous défendons l'arrêt immédiat de la colonisation en
1166 Cisjordanie, le démantèlement des colonies et la mise en œuvre d'un règlement respectueux
1167 des droits nationaux du peuple israélien et du peuple palestinien.
- 1168 224. Mettre en œuvre tous les moyens diplomatiques et financiers nécessaires pour enrayer la crise
1169 et le conflit au Soudan : renforcer les sanctions ciblées, interdire toute exportation de matériels
1170 et technologies militaires français vers les États susceptibles de les réexporter vers le Soudan,
1171 accentuer la pression contre les États qui soutiennent l'un ou l'autre des deux camps, y compris
1172 les Émirats arabes unis.
- 1173 225. Fidèles au principe de l'autodétermination des peuples, nous condamnons toutes les menaces
1174 d'annexion par les puissances impérialistes, par exemple à Taiwan et au Groenland. Dans la
1175 même logique, nous soutenons le droit du peuple kanak à une véritable autodétermination.
- 1176 226. Préserver la souveraineté des États européens : mener une politique de défense indépendante
1177 de celle des États-Unis, y compris dans le domaine de l'armement. Développer une nouvelle
1178 politique de codéveloppement avec les pays du Sud avec une nouvelle politique d'accueil et
1179 une politique de solidarité face aux problèmes dont les populations sont victimes.

1180

1181 **b. Défendre une politique internationale solidaire**

1182

1183 *Le fil rouge de notre politique internationale est notre anti-impérialisme. Notre approche*
1184 *n'est pas nationaliste : notre action internationale n'est pas guidée par les intérêts nationaux*
1185 *de la France opposés à ceux des autres pays. Face à l'augmentation des conflits et à*
1186 *l'aggravation du dérèglement climatique, l'inaction n'est plus une option : nous devons faire*
1187 *plus en termes de solidarité.*

1188

- 1189 227. Construire des coalitions et des solidarités internationales contre les impérialismes, pour un
1190 nouvel ordre économique et politique international, pour en finir avec la pauvreté, pour le
1191 développement des normes environnementales, pour une gestion raisonnée des ressources de
1192 notre planète.
- 1193 228. En finir avec l'OMC et confier la régulation du commerce à la CNUCED afin de faire prévaloir
1194 de nouveaux principes : échanges équitables, limitation des volumes transportés, production
1195 locale préservée.
- 1196 229. Rompre avec la logique de prédation vis-à-vis des pays du Sud, augmenter de façon
1197 significative l'Aide publique au Développement.
- 1198 230. Augmenter les moyens publics consacrés à l'aide humanitaire, notamment pour pallier le
1199 désengagement des États-Unis. Défendre les acteurs locaux et internationaux face aux
1200 violations du droit international.

231. Changer l'approche des questions migratoires en mettant en place une politique interministérielle d'accueil des migrants, pleinement respectueuse des droits des personnes, de la liberté de circulation et du droit d'asile.
232. Revoir les conditions de la représentation de la France à l'étranger en adaptant les capacités aux besoins (accueil des demandeurs de visa, augmentation des visas humanitaires, établissements d'enseignement et Alliance française, services consulaires).
233. Augmenter les moyens des agences de l'ONU, en particulier l'O.M.S.

c. Proposer un nouveau projet européen.

Nous sommes totalement opposés aux conceptions néo-libérales qui contraignent actuellement la construction européenne. Nous défendons donc une remise en cause globale des traités. L'enjeu immédiat est de faire face à l'agression russe en Ukraine et au chantage exercé sur l'Europe par Trump. Cela impose une série de choix économiques, diplomatiques et stratégiques, qui sont difficiles à mettre en œuvre dans le cadre actuel des institutions de l'UE et en raison du poids de la droite et de l'extrême droite au Parlement et au Conseil, mais aussi des compromis entre le PPE et les sociaux-démocrates sur certains sujets, comme les politiques migratoires. Nous travaillons donc dans un premier temps à la construction d'un rapport de force pour une autre Europe, et nous proposons de contourner les blocages de l'Union par la coopération d'États volontaires sur des projets précis, ainsi que par des mobilisations sociales et des solidarités par en bas.

234. Défendre un projet global de refondation de la construction européenne, en rupture claire avec le néolibéralisme (donc avec les traités de l'Union européenne), et dans une optique de renforcement du contrôle démocratique par les peuples et dans le respect du droit à l'autodétermination des peuples d'Europe (Catalogne, Euskadi, Irlande, Corse, etc.).
235. Porter des projets de politiques et d'actions diplomatiques communs, qui permettraient à l'UE de mieux répondre aux enjeux actuels.
236. Dans l'immédiat, construire des coalitions d'États européens volontaires afin de contourner les blocages du système institutionnel actuel. Nous n'hésiterons pas à désobéir lorsque des questions essentielles seront en jeu.
237. Fixer des objectifs spécifiques entre États volontaires en matière de défense, de politique commerciale, industrielle, de protection de l'environnement, de droits des femmes et des minorités de genre, d'accueil des exilé.es..
238. Construire l'indépendance stratégique des États européens en développant une industrie de l'armement européenne transparente, sous contrôle public et au service des populations.
239. Face à la crise de l'OTAN, reconstruire un système de sécurité collective en Europe, libéré de l'hégémonie états-unienne.
240. Défendre de façon inconditionnelle le droit d'asile, contre les approches restrictives ouvertes par le pacte sur les migrations et l'asile de l'UE.
241. Suspendre l'Accord d'association entre l'UE et Israël.